

Scolarité / Admissions

☎ : 03.28.76.73.17 – 03.20.41.75.19

📠 : 03.28.76.73.01

admission@polytech-lille.fr

INSCRIPTION « P E I P » - 2014 / 2015

Mademoiselle, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir choisi notre école pour votre formation « Parcours des Ecoles Ingénieur Polytech « PeiP », et serons heureux de vous accueillir à la prochaine rentrée universitaire 2014/2015.

Cette formation se déroulant conjointement avec des enseignements à l'Université Lille 1, il est IMPERATIF de suivre la DOUBLE procédure suivante :

- Etape 1 : adresser le dossier d'inscription à POLYTECH LILLE : voir Feuillelet « A » ci-après
- Etape 2 : effectuer l'inscription administrative à l'Université Lille 1 : voir Feuillelet « B » ci-après.

Les 2 procédures sont OBLIGATOIRES.

Vous trouverez également ci-joint quelques informations : concernant le B.D.E. (Clubs, Associations ...) le logement, etc

Nous vous donnons RENDEZ VOUS aux réunions de pré-rentree suivantes :

Pour les PeiP (parcours général)	Pour les PeiP BIO
MARDI 2 SEPTEMBRE à 10 h à l'UNIVERSITÉ Bâtiment P 1 - Amphi Fresnel	MERCREDI 3 SEPTEMBRE à 9 h à l'UNIVERSITÉ Bâtiment SN1 - Amphi Buffon
MERCREDI 3 SEPTEMBRE à 14 h à POLYTECH LILLE	MERCREDI 3 SEPTEMBRE à 14 h à POLYTECH LILLE

TOUTE ABSENCE SERA CONSIDEREE COMME DEMISSION

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous prions de croire, Mademoiselle, Monsieur, à nos sentiments les plus cordiaux.

Le service Admission / Vie étudiante

ETAPE 1 :

Feuillet A

INSCRIPTION à POLYTECH LILLE

Je retourne (ou dépose) dès que possible* le dossier d'inscription, comportant les pièces suivantes à l'adresse :

** ou au plus tard le jour de la rentrée*

POLYTECH LILLE
Secrétariat Pédagogique PEIP
Cité Scientifique - Avenue Paul Langevin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Il est rappelé que l'admission en parcours « PeiP » est conditionnée à l'obtention du baccalauréat

- ☐ la « fiche de renseignements » jointe, dûment complétée
- ☐ Photocopie de la carte d'identité ou du passeport, ET titre de séjour pour les étudiants de nationalité étrangère. (Merci de Veiller à la lisibilité de la copie, et de la photo)
- ☐ le relevé de notes du baccalauréat
- ☐ Une attestation d'assurance « Responsabilité Civile » pour 2014/2015 (valable jusque la fin de l'année universitaire)
- ☐ 2 photos (indiquer nom et prénom au dos)
- ☐ 2 enveloppes timbrées, à l'adresse parentale
- ☐ Facultatif : l'imprimé de demande de logement

IMPORTANT : A réception de ce dossier, une « autorisation d'inscription » sera établie par Polytech. Ce document devra OBLIGATOIREMENT ÊTRE JOINT AU DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE de l'université (voir modalités feuillet B).

Pour récupérer ce document, vous pouvez ,

- ☐ venir le retirer à l'école jusqu'au 11 juillet inclus, ou à partir du 26 août
- ☐ le recevoir par courrier (uniquement si dossier reçu avant le 11 juillet)

Merci de cocher votre choix

Aucune demande par mail, ni par téléphone ne sera prise en compte.

Votre inscription à Polytech Lille ne sera validée qu'à réception de ce dossier.

RENTREE POLYTECH LILLE : MERCREDI 3 SEPTEMBRE 2014 à 14h

Les bureaux de l'école sont FERMES au public du 24 Juillet au 25 Août 2014 inclus

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Parcours des Ecoles Ingénieur Polytech - PEIP 1

Parcours « Général » ☐

Parcours « Biologie » ☐

Nom :
 Prénoms (dans l'ordre d'Etat Civil) :
 Date de naissance : Ville Naiss. : N° dép Naiss :
 Nationalité : Pays Naiss. :
 N° Sécurité sociale: Sexe : M ☐ F ☐

Adresse étudiant 2014/2015 :	Adresse parents (si différente) :
.....	
.....	
Code postal :	Code postal :
Ville :	Ville :
Téléphone :	Téléphone :
Portable :	Portable :
Adresse électronique :	Adresse électronique :
.....	
Personne à joindre en cas d'urgence : Nom/Prénom :	
Tél :	.Lien de parenté :

CURSUS ETUDES

Bac série..... Mention : Année d'obtention :
 Lycée (nom et ville) :
 Autre formation suivie en 2013/14 (si autre que terminale) :
 Nature :
 Spécialité/Option : Année d'obtention :
 Établissement :
 Ville : N° dép : Pays :

Êtes-vous boursier en 2014/2015

Oui : ☐

Non : ☐

Langue maternelle : LV1 : LV2 :

Guy REUMONT, Directeur de Polytech Lille
l'équipe de Direction et l'ensemble de l'équipe pédagogique
ont le plaisir de vous convier à la
CÉRÉMONIE DE RENTRÉE
le vendredi 19 septembre à 18h00 à Polytech Lille

Elle accueillera les parents des élèves en 1ère année de cycle ingénieur
et en 1ère année PeiP, et les élèves.



Polytech Lille
Cité scientifique
Avenue Paul Langevin
Villeneuve d'Ascq
www.polytech-lille.fr

Chère Madame,
Cher Monsieur,

J'ai le plaisir de vous transmettre cette invitation à notre cérémonie de rentrée.
Ce sera pour vous l'occasion de découvrir l'école, rencontrer l'équipe pédagogique, le bureau des élèves,
les clubs, les relations internationales.

Dans l'attente de vous rencontrer,

Guy Reumont

Merci de joindre ce coupon complété au dossier à nous retourner, en indiquant votre adresse mail
ci-dessous:

@

Madame ☐

Monsieur ☐

parent(s) de l'élève (nom et prénom) : _____

admis en filière : _____

assistera/ont à la cérémonie de rentrée ☐

ne pourra/ont être présent(s) ☐

INSCRIPTION A L'UNIVERSITE LILLE 1

En complément à l'inscription Polytech Lille (feuillet A) , l'inscription administrative en 1^{ère} année de parcours « PeiP » auprès de l'université Lille 1 est **obligatoire** et personnelle. Elle donne la qualité d'étudiant, et permet la validation des résultats et la délivrance des diplômes.

Pour m'inscrire :

➤ Je me connecte sur le site : <http://webgestion4.univ-lille1.fr/inscription> accessible à compter du 5 juillet, en suivant les modalités indiquées.

A l'issue de la saisie informatique,

➤ Je télécharge et imprime la fiche d'inscription,
➤ J'envoie l'ensemble du dossier par courrier avec les pièces et justificatifs correspondant à ma situation, dans les meilleurs délais, à l'adresse du service inscription de l'université indiquée en fin de dossier. Il est également possible de venir le déposer : au point « accueil-inscriptions » installé provisoirement devant le bat. A3 (à côté de la BU) (cf plan du campus : <http://www.univ-lille1.fr/Accueil/plan-access/>)

Ne pas oublier de joindre impérativement l« autorisation d'inscription » établie par Polytech (cf feuillet A)

Tant que votre dossier ne sera pas enregistré « validé » par les services de l'université, vous ne serez pas considéré comme inscrit.

A titre indicatif, les frais d'inscription 2013/14 s'élevaient, à l'exclusion des étudiants boursiers, à 188 € auxquels s'ajoutent, éventuellement, 211 € pour la cotisation de sécurité sociale étudiante. Les montants 2014/2015 ne sont pas encore connus à ce jour.

Au moment de la rentrée de septembre, votre **présence sera également obligatoire à la journée de pré-rentrée de l'université**, pour régulariser votre inscription **pédagogique** (cours, options ...), prendre connaissance du programme de la semaine de rentrée au cours de laquelle sont organisées diverses activités pédagogiques, sportives ou de découverte du campus et des services de l'université, etc ...

La date de pré-rentrée est fixée :

- pour les PeiP (parcours général) : MARDI 2 SEPTEMBRE à 10 h (Bâtiment P1 - Amphi Fresnel)
- pour les PeiP BIO : MERCREDI 3 SEPTEMBRE à 9 h (Bâtiment SN1 - Amphi Buffon)

RENSEIGNEMENTS

- Sur les sites internet de l'école et de l'université Lille 1, où les informations de rentrée sont mises à jour régulièrement.

- Auprès du Service Inscription de l'Université : ou

- par téléphone : 03 20 33 72 30
- par e-mail : moninscriptionlille1@univ-lille1.fr

Service Admission PeiP de Polytech Lille :

- par téléphone : 03 20 41 75 19 - 03 28 76 73 17
- par e-mail : muriel.hoogstoel@polytech-lille.fr

Première inscription administrative à l'université Lille1

Année universitaire 2014-2015

Le **calendrier** et les **modalités d'inscription administrative** sont arrêtés de la façon suivante :

Pour l'étudiant, une procédure d'inscription en 3 temps

1. **Préinscription en ligne** à compter du **4 Juillet 2014** selon un calendrier précis (voir le détail au paragraphe suivant) à l'adresse : [http : //webgestion4.univ-lille1.fr/inscription](http://webgestion4.univ-lille1.fr/inscription)
L'accès sera également possible à partir de la page d'accueil du site de l'université.

Pour la connexion et la saisie, vous aurez besoin de:

- **vosre numéro INE** ou identifiant national (*indiqué sur les relevés de notes du bac français ou certificats de scolarité du lycée fréquenté*)*
- **vosre numéro personnel de sécurité sociale**
- **vosre CB** si vous souhaitez payer en ligne les droits d'inscription
- **Si vous avez obtenu une validation d'études pour entrer en formation à Lille1, le numéro de la décision** vous sera également demandé (*ce numéro figure sur la **décision d'admission** émanant de Lille1 ou sur la **décision de Campus France***)

** Si vous n'avez pas de numéro INE (étudiant étranger ayant suivi un cursus dans un établissement secondaire étranger, bac français obtenu à l'étranger) suivez la procédure de demande d'INE, accessible sur la page d'accueil de l'application (aller sur le pavé « **je n'ai pas d'INE, je fais une demande d'inscription** » et cliquer sur « **je demande un identifiant d'inscription à Lille1** »).*

En cas de difficultés pendant la saisie, vous pouvez consulter la **foire aux questions (FAQ)**, envoyer un courriel ou encore appeler le service inscription en ligne pendant la saisie (adresse courriel et n° d'appel visibles sur toutes les pages de l'application).

*Remplissez les rubriques **avec attention** et **vérifiez bien** les éléments saisis **avant de valider vosre dossier**. Une mauvaise information peut avoir une incidence fâcheuse sur l'analyse de vosre demande d'inscription, la facture à acquitter et la validation finale de vosre inscription.*

2. **Impression du dossier et de la liste des pièces** après **validation** de la saisie. Vous pouvez visualiser la liste des pièces avant de procéder à l'édition et réimprimer vosre dossier à tout moment en vous connectant sur la page d'identification de l'application et en cliquant sur « **je réimprime mon dossier** ».

*Conservez bien les **codes** et **identifiants** qui vous sont indiqués en fin de saisie. Ils vous seront utiles pour modifier vosre dossier et ensuite pour l'accès aux ressources numériques du campus à la rentrée universitaire.*

3. **Envoi postal du dossier et de l'ensemble des pièces justificatives** demandées, **exclusivement** et **précisément** à l'adresse indiquée sur la première page du dossier.

Attention ! N'envoyez pas de dossier incomplet.

Le **dépôt** sera également possible au niveau du **bâtiment temporaire «Point Accueil inscriptions administratives»** situé devant l'entrée du public du bâtiment A3.
Pour les périodes et horaires d'ouverture veuillez vous reporter au paragraphe « Contacter le service inscriptions ».

Suivi et gestion des dossiers par le service inscriptions en ligne

1. **A réception du dossier**, le service inscriptions en ligne **accuse réception** de votre dossier avant de l'analyser. Ce dernier est ensuite **validé** s'il est **clair** et **complet** (*pièces correspondant à votre situation jointes au dossier et paiement effectué*).

Si le dossier est incomplet, le service inscriptions en ligne vous envoie un message électronique pour vous en informer et vous précise la liste des pièces manquantes.

2. **La validation du dossier** déclenche l'édition du **certificat d'inscription** et de la **carte d'étudiant multiservices** qui matérialiseront votre inscription définitive à l'université pour l'année 2014-15 et votre statut d'étudiant.
3. **Envoi d'un message électronique** vous informant des **modalités de retrait de la carte d'étudiant et du certificat d'inscription** à l'adresse mail indiquée à la saisie du dossier de préinscription.

*Vérifiez bien lors de la préinscription que votre **adresse mail est valide** et facilement accessible dans les semaines qui suivent votre saisie. Surveillez votre messagerie pour **suivre les étapes de votre inscription** et les indications qui vous sont données.*

Les dates de préinscription en ligne

- Du 4 juillet au 7 septembre 2014 pour les **bacheliers 2014**
- Du 4 juillet au 14 septembre 2014 pour les **étudiants de licence 1 (hors bac 2014)**
- Du 4 juillet au 21 septembre 2014 pour les étudiants de **licence 2 et 3**
- Du 4 juillet au 28 septembre 2014 pour les **élèves ingénieurs et master 1**
- Du 4 juillet au 12 octobre 2014 pour les étudiants de **master 2**
- Du 4 juillet au 14 décembre 2014 pour les étudiants de **doctorat**
- Du 20 octobre au 16 novembre 2014 pour les étudiants inscrits en **classe préparatoire ***

** Les étudiants de classes préparatoires seront informés en temps utile, par leur établissement d'origine, de la procédure particulière à suivre s'agissant d'une inscription secondaire à Lille1.*

Attention ! Au-delà de ces dates limites, l'application sera fermée pour la saisie et vous devrez solliciter une demande de **dérogation pour inscription tardive** auprès des bureaux de la scolarité et compléter un formulaire d'inscription « papier » si la dérogation est accordée. Cela retarde le processus d'inscription.

- N'attendez donc pas d'avoir réuni toutes les pièces, ni que votre situation étudiante soit parfaitement stabilisée pour effectuer votre préinscription en ligne.
- Tant que votre dossier n'est pas validé par le service inscriptions, vous pouvez encore modifier votre saisie en vous reconnectant sur l'application et en cliquant sur l'onglet "je modifie mon dossier".
- Si votre situation venait à changer entre la préinscription en ligne et l'envoi des pièces justificatives (ex : absence de contrat d'apprentissage, de contrat de travail...), votre dossier sera modifié en fonction des nouveaux éléments d'information ou pièces que vous aurez fournis avec le dossier.
- Il n'y a pas de **date limite pour l'envoi ou le dépôt du dossier de préinscription et des pièces justificatives**, mais plus vite vous enverrez votre dossier, plus rapidement votre inscription sera validée.

Attention ! Une inscription validée tardivement peut entraîner des retards ou difficultés dans certains domaines (versement de la bourse, renouvellement du titre de séjour, entrée dans les salles d'examen, inscription pédagogique, absence de remboursement maladie...)

- Le **paiement des droits d'inscription en ligne** (en une fois ou en 3 fois sans frais) est à privilégier pour sa simplicité, sa rapidité et sa sécurité. C'est également le seul moyen d'étaler le paiement des droits, par prélèvement automatique, en 3 fois sans frais (attention toutefois à veiller à approvisionner votre compte sur les 2 mois qui suivent le premier paiement pour éviter tout litige avec votre banque et l'université).

Attention ! Le choix du paiement en ligne en 3 fois sans frais n'est possible que pour les préinscriptions réalisées en ligne **avant le 30 septembre 2014**.

N'interrompez jamais le prélèvement des mensualités car aucun remboursement partiel des sommes déjà versées ne pourra être effectué par l'université.

Pour les étudiants ne pouvant payer qu'en espèces (étudiants internationaux notamment) **un guichet paiement en espèce sera disponible** à compter de fin Août/ début septembre et jusque fin septembre.

Rappel : La saisie en ligne seule ne vaut pas inscription. Tant que vous n'avez pas transmis votre dossier et/ ou que vous ne recevez pas de courriel de l'université vous indiquant que votre dossier est validé, cela signifie que votre inscription administrative n'est pas effective.

Comment suivre l'état d'avancement de votre dossier

- A chaque étape importante du traitement de votre inscription (réception du dossier, validation ou non, liste des pièces manquantes, date et lieu de mise à disposition de la carte d'étudiant et certificat d'inscription..) vous êtes destinataire d'un **courriel vous avertissant de l'état d'avancement de votre demande d'inscription** émanant de l'adresse moninscriptionlille1@univ-lille1.fr. Soyez donc **attentif et réactif** à la réception de ces messages.
- Un **espace consultation de dossier** est également accessible sur l'application en ligne (à partir de l'onglet « *ma situation* » cliquer sur « *je consulte l'état d'avancement de mon dossier* ») qui vous

permet d'accéder après la saisie aux informations retraçant l'état d'avancement de votre dossier. Accès à privilégier au contact par courriel ou téléphone du service inscriptions, mobilisé par d'autres types de questions.

S'informer sur la procédure d'inscription administrative

Sont à votre disposition :

- Le **guide des inscriptions administratives 2014-15** pour vous aider à comprendre l'essentiel de ce que recouvre l'inscription administrative annuelle. Il est consultable et téléchargeable en ligne sur la page d'accueil de l'application.
- Une **FAQ** (*foire aux questions*) répond de façon pratique à certaines questions récurrentes autour de la thématique de l'inscription que se posent beaucoup d'étudiants (*boursiers, sécurité sociale, droits d'inscription, étudiants salariés..*). Elle est consultable et téléchargeable sur la page d'accueil de l'application et toutes les pages de saisie du dossier de préinscription.
- Le **point d'accueil inscriptions** (*bâtiment temporaire situé devant l'entrée du bâtiment A3/ détails des périodes et horaires d'ouverture à rubrique suivante*)

Contacter le service inscriptions en ligne (de Juillet à Octobre) pour obtenir des renseignements autres que l'état d'avancement du dossier

Du **8 au 25 juillet 2014** puis à compter du **25 Août 2014 et jusqu'au 17 octobre** vous pouvez contacter ce service par téléphone, messagerie ou en vous déplaçant au point accueil inscriptions administratives.

Attention ! Le service sera fermé du 26 juillet au 23 Août 2014.

- **Messagerie** : moninscriptionlille1@univ-lille1.fr
- **Téléphone** : 03 20 33 72 30 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- **Point accueil inscriptions administratives** (bâtiment temporaire situé devant l'entrée du bâtiment A3) pour le **dépôt** des dossiers et pièces justificatives et **renseignements** concernant l'inscription.
Ouverture : du 8 au 24 juillet 2014 de 13h30 à 17h du lundi au vendredi
 du 25 Août au 17 octobre 2014 de 12h30 à 17h30 du lundi au vendredi

Au-delà du 17 octobre 2014, prendre contact directement avec les bureaux inscriptions licence et master-doctorat.

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE en PARCOURS PEiP

PORTAIL INFORMATIQUE Université LILLE 1

Pour l'inscription en parcours PeiP, veuillez suivre la procédure suivante sur le portail des inscriptions de l'université Lille 1 : <http://webgestion4.univ-lille1.fr/inscription>

Sur la page « MON INSCRIPTION », où vous devez choisir la formation pour laquelle vous vous inscrivez, voici les choix que vous devez sélectionner pour trouver le Parcours PeiP ou le Parcours PeiP Bio :

En cliquant sur « cliquez ici pour choisir votre formation », plusieurs étapes vont s'afficher :

Etape 1 : « choix du type de formation »

=> sélectionner **LICENCE**

Etape 2 : choix de domaine :

=> sélectionner **SESI**
pour le parcours « PeiP »

ou

=> sélectionner **SVTE**
pour le parcours « PeiP Bio »

Etape 4 : choix de la formation

=> **Licence SESI parcours PEIP**

ou

=> **Licence SVTE parcours PEIP BIO**

ATTENTION : avant de valider, vérifiez bien que l'intitulé « PeiP » ou « PeiP Bio » apparaît sur cette page écran.

S'il est indiqué « 1A Ingénieur Polytech », ce n'est pas la bonne formation :
Il faut recommencer la saisie de cette page.

En cas d'erreur de saisie, ou de demande de précision, contacter le service d'inscription en ligne de l'université.

Service Admission Polytech Lille

LE LOGEMENT

L'admission à Polytech Lille posera peut-être pour vous un problème d'hébergement. Avoir un logement à proximité de l'établissement, près des transports, est en effet un atout pour favoriser la réussite des études.

Le site Internet de l'école : www.polytech-lille.fr, rubrique « **vie étudiante** », présente une grande diversité d'informations sur la vie étudiante, notamment en ce qui concerne le logement : résidences étudiantes, sites d'annonces de location, etc ...

Nous vous proposons ci-après quelques pistes pour vous aider dans vos démarches.

En priorité, par le biais du CROUS de Lille

6 résidences universitaires sont implantées sur le campus de l'université Lille 1, où se situe également l'école, offrant près de 3450 logements.

L'offre de logements du CROUS étant importante, il est conseillé de faire en priorité une demande auprès du CROUS.

Il est encore possible de constituer une demande « tardive » de logement, en établissant un « Dossier Social Etudiant » sur le site internet www.crous-lille.fr.

En cas de « réponse d'attente » pour l'attribution d'un logement, le CROUS publie à partir de mi Juillet sur son site www.crous-lille.fr, rubrique logement -> « Centrale de réservation » les logements devenus vacants suite à des désistements, ainsi que les modalités de réservation par paiement en ligne.

A propos des bourses :

Les critères d'attribution de bourses sont plus favorables dans l'enseignement supérieur que dans l'enseignement secondaire. Même si vous n'êtes pas boursier dans le secondaire, n'hésitez pas à faire une simulation de vos droits à bourse sur le site du Crous, rubrique « simuler mon droit à bourse ».

Sachez que même une bourse d'échelon 0 confère le statut d'étudiant « boursier », et donne droit à de nombreux avantages : exonération des droits d'inscription, réductions diverses , notamment dans les transports, etc ...

Polytech Lille propose des possibilités d'hébergement

Si votre demande auprès du CROUS n'aboutit pas, vous pouvez présenter une demande de logement auprès de l'école.

En effet, une convention d'hébergement établie avec le CROUS de Lille permet à l'école de proposer des logements en résidences universitaires situées sur le campus de la Cité Scientifique, à proximité de l'école (max. 15 mn à pied).

L'école dispose ainsi de studios (du T 1 au T 2) dans la résidence Gustave Eiffel, meublés et équipés d'une kitchenette (plaques de cuisson + frigo) et de sanitaires (douche, WC + lavabo), pour un loyer mensuel à partir de 296 €. Elle propose également des chambres « réhabilitées » dans la résidence Bachelard, meublées et équipées de sanitaires, pour un loyer de 229 €, ainsi que des chambres « rénovées » dans la résidence Camus, meublées et équipées d'une kitchenette, pour un loyer de 188 €.

Les demandes de logements « école » sont totalement distinctes des démarches auprès du Crous.

Le formulaire de demande (cf lien pour télécharger le dossier logement) devront être joints au dossier d'inscription à retourner à l'école, à l'issue des résultats d'admission.

Locations de particuliers

Le service logement en ville du CROUS de Lille diffuse également des offres de logements proposés par des particuliers . Ce service gratuit est disponible sur www.lokaviz.fr, site de l'hébergement étudiant, qui permet de consulter des offres de logements, tant en résidences universitaires Crous que chez des particuliers. Tous renseignements auprès de : logenville@crous-lille.fr, ou 03 20 88 66 13 ou 15.

Agence immobilière **SIGLA** avec qui le BDE de l'école a un partenariat permettant de bénéficier d'une réduction sur les frais de dossier. N'hésitez pas à vous présenter en tant qu'élève Polytech Lille. : www.sigla.fr

L'agence **INVEST HOME** vous accompagne dans la recherche de logement et colocation : sélection individualisée, disponibilité 7 jours/7, soir et week end, accompagnement systématique en visite, rédaction du bail, accompagnement avec divers organismes (EDF, CAF), interlocuteur privilégié et unique pendant la durée du bail : www.investhome.fr - location.investhome@hotmail.fr

En outre, de multiples sites internet sont dédiés à la recherche de logement ou colocation : www.izyloc.com - www.leboncoin.fr - www.seloger.com - www.appartager.com - www.colocationetudiant.com etc ...

A titre indicatif, le centre ville de Lille est à 20 minutes de l'école en Métro

N'hésitez pas à rechercher également dans des localités limitrophes à Villeneuve d'Ascq (Lesquin, Ronchin, Cysoing, Sainghin en Mélantois ...) desservies par les lignes Bus (mais particulièrement proches si vous avez un véhicule), où les loyers sont parfois plus avantageux.

Résidences étudiantes

Plusieurs organismes de résidences étudiantes proposent des logements d'un confort standard garanti, meublés, équipés, parfois avec des services para-hôteliers à disposition sur demande (ménage, laverie, location de linge, petit déjeuner ...) :

- Les plus proches de l'école (Villeneuve d'Ascq)

Studéa Lille1
www.nexity-studea.com/

Résidence Grand Stade
www.sergic.com

Polytech Lille ayant un partenariat avec NEXITY et SERGIC, n'hésitez pas à les contacter en indiquant votre admission à notre école, pour connaître les dispositions spécifiques.

- Sur Lille et alentours

Résidence Studéa Centre et Studéa Vieux Lille. D'autres résidences disponibles : Studéa Gambetta, Studéa Moulin, Studéa Sébastopol, Studéa Montebello et Studéa Lille I à Villeneuve d'Ascq)
www.nexity-studea.com/

Appart'City (Résidences Appart'city Campus Lille Euralille et Appart'City Campus Lille Grand Palais)
www.appartcitycampus.com

Icade (Résidences Les Lauréades de Lille-Lambret, Les Lauréades de Lille-Flandres et Le Jardin des Sciences de Lille)
www.icade-immobilier.com

Les Estudines (Résidences Les Estudines d'Artois, Les Estudines Flandre-Gambetta et Les Estudines Lille-Europe)
www.estudines.com

Vous pouvez également vous rendre sur le site de recherche de logement étudiant Adele, qui vous donnera une liste plus exhaustive des résidences étudiantes, et un accompagnement dans vos recherches.
www.adele.org

- Pour les étudiants arrivant de l'étranger :

Agence qui propose des logements et colocations sur Lille: www.francecorentstudents.com

Mobilier

www.izyloc.com : annonces de mobilier d'occasion
www.meublicity.fr : location de mobilier

Les aides au logement

Pour vous renseigner et solliciter toutes sortes d'aides financières, plusieurs organismes :

➤ la Caisse d'Allocations Familiales : www.caf.fr (Allocation d'Installation Etudiante « Aline » ; Aide Personnalisée au Logement (APL) ; Allocation de logement, etc ...)

➤ **AIDOLOGEMENT.COM/ALIANCE** est un portail dédié au logement :

permet d'obtenir en ligne gratuitement pour votre projet immobilier, une ou plusieurs aides financières au logement : - caution **AVANCE LOCA-PASS®** : avance gratuite du dépôt de garantie, accordée sous la forme de prêt à taux 0%, amortissable sur une durée maximum de 36 mois

- **GARANTIE LOCA-PASS®** : caution solidaire d'une durée de 3 ans donnée au bailleur couvrant un nombre maximal de 18 mensualités constituées du loyer et des charges locatives, nettes d'aides au logement,

- **AIDE MOBILI-PASS®** : permet de trouver un logement et propose également un service de souscription en ligne gratuite d'une assurance multirisque habitation.

➤ Votre **mairie** ainsi que le **Conseil Général** de votre région pourront également fournir tout renseignement sur les diverses mesures d'aides existantes.

Au moment de la location d'un logement, en résidence universitaire, ou chez un particulier, il est demandé la caution d'un garant.

Certains organismes bancaires, ou compagnies d'assurance, peuvent proposer des possibilités de cautionnement pour les locations de logement. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre banque, ou assurance.

Cotiser, pourquoi ?

Dans une école d'ingénieur, il faut travailler.. C'est vrai ! Mais il faut aussi savoir en profiter .. Et c'est là que l'on intervient !! Oui, nous, le bureau des élèves et l'associatif lillois !

Ce qu'on te propose ? De la bonne humeur, du rire et des clubs géniaux Que tu veuilles devenir photographe, danseur, cuisinier ou encore handballeur.. Il y en a pour tous les goûts ! Alors n'hésite pas à cotiser dès maintenant pour le bureau des élèves et ainsi participer à la vie associative de l'école !

*Il te suffit de joindre un **chèque de 15€** à l'ordre de « **BDE Polytech Lille** » et ainsi de pouvoir faire partie de l'un des **22 clubs** de l'école .*

*Et parce qu'une 2ème bonne nouvelle fait toujours plaisir, en cotisant, tu profites également de **réductions** sur les lunettes ou les pulls de l'école vendus **au cours de l'année** .*

*N'hésite pas à faire un tour sur notre page **facebook : BDE Polytech Lille**.*

On se retrouve en septembre ...





Pour bien commencer l'année,
ton BDE te propose ...

Partenariat avec une agence immobilière :

- *Située 177 Rue Nationale à Lille*
- *Une réduction de **20% sur les honoraires***
- *Location sur Lille, les alentours et même Villeneuve d'Ascq.*
- *03.20.57.09.30*



Partenariat avec une auto-école :

- *Située à Villeneuve d'Ascq, sortie de métro Pont de Bois, place Léon Blum, facilité d'accès depuis l'école*
- *Un forfait à **795 € pour le Permis B***
 - *Présentation examen théorique illimité*
 - *Entraînement au code via Internet gratuit*
 - *20 heures de conduite*
 - *Deux passages à l'examen pratique*
- *03.20.05.45.32*

